

SOFINA S.A. - COMMUNIQUE ANNUEL

Les résultats consolidés de l'exercice 2014 de la Sofina se présentent comme suit :

| | Milliers d'Euros 31.12.14 | Milliers d'Euros 31.12.13 |
|---|--|--|
| Dividendes et produits d'intérêt | 74.501 | 78.073 |
| Résultat net sur actifs non courants | 222.639 | 112.778 |
| Résultat net sur actifs courants | 707 | 18.902 |
| Autres produits | 3.208 | 2.747 |
| Produits des activités ordinaires | 301.055 | 212.500 |
| Charges | - 24.711 | - 24.371 |
| Résultat opérationnel | 276.344 | 188.129 |
| Charges financières nettes | -3.500 | - 3.407 |
| Résultat opérationnel après déduction des charges financières nettes | 272.844 | 184.722 |
| Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence | 11.432 | 13.636 |
| Impôts | 2.658 | 44 |
| Résultat de la période | 286.934 | 198.402 |
| Résultat / Part du groupe | 286.934 | 198.402 |
| Résultat par action (Euros) / Part du groupe ⁽¹⁾ | 8,50 | 5,87 |

⁽¹⁾ Le nombre d'actions utilisé pour les calculs du résultat par action est de 33.755.842 au 31 décembre 2014, contre 33.824.811 au 31 décembre 2013. Il s'agit du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le commissaire a attesté les comptes annuels sans réserve et a confirmé que les informations comptables reprises dans le communiqué n'appellent aucune réserve de sa part et concordent avec lesdits comptes annuels.

Les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2014 s'élevaient à € 4.651 millions (soit € 138,02 par action) comparés à € 4.109 millions (soit € 121,75 par action) au 31 décembre 2013 (calculs basés sur le nombre de titres en circulation, à la clôture de l'exercice, soit 33.696.094 au 31 décembre 2014 et 33.753.137 au 31 décembre 2013).

L'évolution positive des résultats provient essentiellement de l'accroissement substantiel des résultats nets sur actifs non courants. Celle-ci est la conséquence notamment des opérations d'allègement réalisées au cours de l'exercice sur les participations en SES, GDF/Suez, Eurazeo, Total et Colruyt ainsi que des sorties réalisées en Shimano, Vicat et Myntra. Les distributions en provenance des fonds de private equity, la progression de leur valorisation et l'évolution favorable du US Dollar ont aussi contribué à la hausse de ces résultats nets sur actifs non courants. La baisse du résultat net sur actifs courants s'explique principalement par une baisse de rentabilité des placements qui concerne en particulier le portefeuille de hedge funds.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 7 mai 2015 de distribuer un dividende net de € 1,71 par action, en hausse de 8 cents par rapport au dividende de € 1,63 par action de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2014, la Sofina détenait 1.053.906 actions propres représentant plus de 3% de son capital social, contre 996.863 actions au 31 décembre 2013. Il sera proposé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera convoquée immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire l'annulation de 500.000 actions détenues en propre, pour ramener le nombre total d'actions en circulation de 34.750.000 à 34.250.000.

Les résultats ainsi que les opérations de la société durant l'exercice écoulé, tant en matière d'investissements directs dans des sociétés cotées ou non, qu'en *private equity* ou via des co-investissements, sont commentés plus avant dans le rapport financier annuel, qui sera disponible le 7 avril 2015 sur le site Internet de la Sofina (www.sofina.be), ainsi que sur simple demande adressée au siège social de la société situé 31, rue de l'Industrie à 1040 Bruxelles - Tél. :+ 32 (0)2 551 06 11. Y sont également évoqués la mise à jour de la stratégie menée en 2014 ainsi que les premières évolutions tangibles en résultant et les activités menées par la société depuis le début de l'année.

Les résultats de la Sofina dépendant de l'évolution des marchés boursiers, des taux d'intérêts et des taux de change ainsi que, le cas échéant, des réalisations d'actifs en cours d'année, il n'est pas possible d'émettre de prévisions pour l'exercice 2015.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2015, les mandats de Messieurs Nicolas Boël, Dominique Lancksweert, Robert Peugeot et Guy Verhofstadt viendront à échéance. Il sera proposé de les renommer pour des durées respectives de trois et quatre ans ainsi que d'élire comme nouveaux administrateurs Madame Hanneke Smits ainsi que le Comte Laurent de Meeûs d'Argenteuil et de reconnaître la qualité d'administratrice indépendante à la première. Leur Curriculum Vitae sera mis à disposition des actionnaires sur le site internet de la société en même temps que la convocation aux Assemblées le mardi 7 avril 2015.

* * *